



Informations aux Archers de l'Essonne

Avril 2019

Le mot du président

La saison extérieure a démarré ! n'ayant pas beaucoup de compétitions n'hésitez pas à vous inscrire rapidement. J'attire votre attention sur la participation au Championnat Régional : lisez l'article en page 3.

Comme d'habitude, le séjour sportif en pension complète à Chamarande se déroulera fin aout. C'est une formation complète qui prépare nos jeunes à la rentrée sportive. Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat. Il ne reste que 10 places disponibles à ce jour.



Pour une bonne vie de club, il faut former des entraîneurs dès maintenant. Les dates des stages sont sur le site, dans la rubrique Formation. Participez à la vie du club ! cela fait partie de votre intérêt.

De même, le nombre d'arbitres est en diminution. Ils sont le garant d'un respect des règles fédérales, et d'une bonne organisation de concours. Au vu de la durée de formation et de la date limite d'inscription, il faut trouver dès maintenant des volontaires.

Bon tir à tous !

Le Président
Philippe LETARTRE

Les actualités

Entrainement extérieur

Le samedi 30 mars, une vingtaine d'archers se sont retrouvés sur le terrain de Soisy-sur-Seine pour un entraînement extérieur. Avec les entraîneurs mis à disposition, ils ont pu affiner leurs réglages en vue de la reprise du tir extérieur.

Un certain nombre d'entraînements et de formations vous sont proposés tout au long de l'année par le comité. Vous pouvez les retrouver sur le site archers91.fr.



Dates à retenir

21 avril : Championnat départemental campagne à Mennecy

25 mai : Challenge Femmes à Dourdan

8-9 juin : Championnat départemental TAE courtes distances à Montlhéry

15 juin : Mini-fédéral à Morangis

16 juin : Championnat départemental TAE longues distances à Morangis

22 juin : Championnat départemental 3D à Draveil Sénart

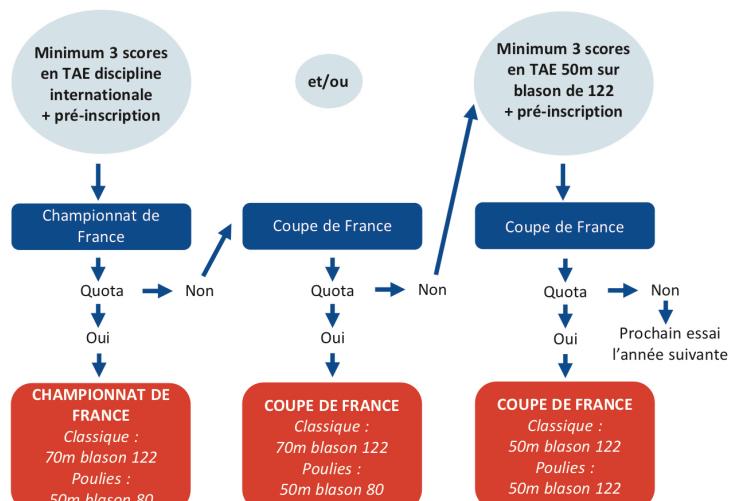
23 juin : Championnat régional TAE courtes distances à Soisy-sur-Seine

Championnats et coupes de France en Tir à l'Arc Extérieur

Voici le schéma fédéral expliquant les possibilités de participations au Championnat et coupe de France en TAE.

Sur le principe, si vous participez au Championnat de France longues distances, vous ne pouvez pas participer aux coupes de France.

De même, la participation à la coupe de France longues distances implique l'impossibilité de participer à celle des courtes distances.



Pour les jeunes débutants

Un des objectifs de la commission Jeunes Débutants est de faire découvrir aux jeunes archers les différentes compétitions qu'ils peuvent rencontrer dans le tir à l'arc. Le 2x50 m n'échappe pas à ce principe: "le mini fédéral"...Cette manifestation se déroule en deux actes : un concours de classement, (en une série de 6 volées de 6 flèches) suivi de duels en set. Bien sûr, tous les jeunes ne tirent pas à 50 mètres, mais à une distance adaptée à leur âge débutant:

Catégorie	Distance	Blason
Poussins mixtes 1 ^{ère} et 2 ^{ième} année	15 m	122
Benjamins mixtes 1 ^{ère} année	15 m	80
Benjamins mixtes 2 ^{ième} année et plus	20 m	122
Minimes mixtes 1 ^{ère} année	20 m	80
Minimes mixtes 2 ^{ième} année et plus	30 m	122
Cadets et juniors mixtes 1 ^{ère} année	30 m	80
Cadets et juniors mixtes 2 ^{ième} année et plus	40 m	122

Les archers voulant participer ne doivent pas avoir fait plus de 430 point en concours officiel. Rendez-vous à Morangis le samedi 15 juin après-midi. Vous retrouverez le mandat sur le calendrier sportif du site

Chamarande Août 2019

Le comité départemental organise du 26 au 30 août prochain un nouveau stage sportif au domaine de Chamarande. Ce séjour, en pension complète, est ouvert à tout jeune archer du poussin au cadet de tout niveau.



Les jeunes sont encadrés par nos deux brevets d'état pour le côté sportif et deux BAFA pour les soirées et les nuits. L'alternance de travail technique et de situations ludiques permettront à nos jeunes de reprendre la saison de façon optimale en ayant les clefs pour progresser et structurer leurs entraînements. Le tout dans un cadre agréable et verdoyant qu'est le parc du château de Chamarande.

Les cours seront adaptés à chaque archer en fonction de son niveau et de ses objectifs.



Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le [site du comité](#) ou en vous rapprochant du [secrétariat](#).

N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire dès à présent, le nombre de places étant limité à 24.



Perfectionnement

Des stages sont ouverts pendant les vacances scolaires. Ils se déroulent sur la journée complète, aussi bien pour les jeunes que les adultes. Les dates seront indiquées sur le [site du département](#) plusieurs semaines à l'avance. Vérifiez régulièrement...

Vous pouvez aussi profiter des mardis après-midi (14H00 à 15H30) et des vendredis soir (18H30 à 20H00) pour venir vous entraîner au comité et profiter des conseils d'un de nos brevetés d'état. Contactez le secrétariat pour connaître les disponibilités.

secretariat@archers91.fr

Championnats de France

la FFTA a changé la formulation du tir en extérieur.

Le Tir à l'Arc Extérieur (TAE) est une appellation qui regroupe deux disciplines : le "Tir à l'Arc Extérieur discipline internationale" et le "Tir à l'Arc Extérieur à 50m sur blason de 122". Il se pratique généralement au début du printemps jusqu'à la fin de l'été.

TAE longues distances:

Il s'agit, pour les arcs classiques, de la discipline pratiquée pour les Jeux Olympiques. Les archers tirent sur une cible de 122 cm de diamètre avec un cercle du 10 de 12.2 cm. Elle se situe à une distance de 20 à 70 mètres selon la catégorie de l'archer.

La cible pour l'arc à poulies fait 80 cm de diamètre avec un cercle du 10 qui mesure 8 cm de diamètre. Les arcs à poulies tirent à la distance de 50 mètres.

Distances officielles :

Catégorie	Arc classique	Arc à poulies
Poussin	20m - blason de 80 cm	/
Benjamin	30m - blason de 80 cm	/
Minime	40m - blason de 80 cm	/
Cadet	60m - blason de 122 cm	50m - blason 80 cm à 6 zones
Junior	70m - blason de 122 cm	50m - blason 80 cm à 6 zones
Sénior 1	70m - blason de 122 cm	50m - blason 80 cm à 6 zones
Sénior 2	70m - blason de 122 cm	50m - blason 80 cm à 6 zones
Sénior 3	60m - blason de 122 cm	50m - blason 80 cm à 6 zones

TAE courtes distances:

Le Tir à l'Arc Extérieur à 50m sur blason de 122 est une discipline typiquement française
Les compétitions officielles de cette discipline se déroulent en France :

- Toute compétition inscrite au calendrier fédéral
- Championnat départemental
- Championnat régional
- Coupe de France

Pour le Championnat Régional, le classement se fait sur une liste envoyée par les comités départementaux. **Il faut donc que chaque archer, désirant participer à ce championnat régional du 23 juin à Soisy sur seine, nous indique sa volonté de participer et nous informe des scores obtenus aux concours TAE 50m avant le 10 juin 2019.**

Le championnat départemental 50 m se déroulera à Montlhéry les 8 & 9 juin et servira de support de sélection au championnat régional.

Distances officielles :

Catégorie	Arc classique	Arc à poulies
Benjamin	20m - blason de 80 cm	/
Minime	30m - blason de 80 cm	/
Cadet	50m - blason de 122 cm	50m - blason 122 cm
Junior	50m - blason de 122 cm	50m - blason 122 cm
Sénior 1	50m - blason de 122 cm	50m - blason 122 cm
Sénior 2	50m - blason de 122 cm	50m - blason 122 cm
Sénior 3	50m - blason de 122 cm	50m - blason 122 cm

Visitez notre site régulièrement pour vous tenir informé des stages, concours, formations,... www.archers91.fr

Lettre d'information des archers de l'Essonne - Rédaction et distribution par Arc Essonne (comité départemental de tir à l'arc de l'Essonne)

Avril 2019

Arc Essonne - 1 rue Fernand Raynaud - Z.A Apport de Paris - 91100 CORBEIL-ESSONNES - 01.60.88.23.37